



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°318/2019

**OBJET : Compte
Administratif 2018**

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 5

L'an deux mille dix neuf, et le 26 mars

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 15 mars 2019, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Commune de Mourèze.

PRESENTS votants :

- Madame Julie GARCIN SAUDO, Conseillère départementale du canton de PEZENAS,
- Monsieur Louis-Henri ALIX, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Eric VIDAL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jacques RIGAUD, conseiller départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Christophe MORGO, conseiller départemental du canton de MEZE,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Daniel VIALA, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Exposé : Afin de débattre légalement sur le compte administratif, le comité syndical élit Serge DIDELET en qualité de Président.

Celui-ci présente ensuite le compte administratif de l'exercice 2018 qui reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et du budget supplémentaire de l'exercice. Le résultat reflète la gestion des finances du syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze pour l'exercice 2018.

Résultat budgétaire de l'exercice

Fonctionnement	
Dépenses (a)	360 416.01
Recettes (b)	416 190.59
Résultat de fonctionnement (c=b-a)	55 774.58

Affichée le :

Investissement	
Dépenses (a)	2 145.40
Recettes (b)	10 083.64
Résultat d'investissement (c=b-a)	7 938.24

Le Compte administratif s'établit comme suit :

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Résultat reporté de l'exercice 2017	27 295.72 €	39 857.84 €
Recettes	10 083.64 €	416 190.59 €
Dépenses	2 145.40 €	360 416.01 €
Résultat de l'exercice 2018	7 938.24 €	55 774.58 €
Résultat clôture 2018	35 233.96 €	95 632.42 €

Avant que le comité syndical procède au vote, la Présidente Marie PASSIEUX quitte la salle.

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré la **Présidente n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, et à l'unanimité** des membres présents et présentés, le comité syndical :

APPROUVE le compte administratif 2018.

DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2018 définitivement closes,

AUTORISE la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**Pour Extrait Conforme,
A Mourèze, le 26 mars 2019**

La Présidente



Marie PASSIEUX

